

L'édito



En pleine forme, merci

Certes, mes pensées vagabondent, ici et là, davantage au printemps qu'en automne. Pour ne pas manquer de fer, il m'arrive de prendre quelques légumes au jardin de l'Hôtel DuPeyrou. Tel un vrai gentleman, je me ressource au Jardin anglais. Parfois, fort et lourd comme un chêne, je peux me faire très coquet: à l'approche des fêtes, mes ramures éclairées de guirlandes sont de beaux repères dans la ville où j'ai pris racine. Toujours je suis observé, salué. Souvent c'est un coup de chapeau qui m'est adressé.

Et cela fait 125 ans que les choses vont ainsi, au gré de mes jardiniers. Celles et ceux qui font que je suis présentable. Même après le passage de mes pires ennemis, Lothar et autres fous de vent et de glace.

J'ai bien quelques rides et quelques cicatrices. Cela donne du caractère, n'est-ce pas? Et puis, la qualité de mon héritage patiemment entretenu depuis plus d'un siècle fait de moi des envieux.

Pour toutes ces raisons, j'ai décidé de faire la fête avec vous et mes jardiniers attentionnés du Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel.

Vous êtes invités en cette année de la biodiversité à souffler mes 125 bougies. Mais avant, pour mieux faire connaissance, jetez un œil sur la toile au www.neuchatelville.ch. Vous y trouverez toute mon histoire, depuis 1885!

Ah oui, j'oubliais: grâce à vos compliments, je suis en pleine forme. Ce sont de vrais cadeaux, les plus beaux, ceux du cœur.

Pascal Sandoz

Directeur des infrastructures et énergies



Plusieurs ateliers de découverte pour enfants sont mis sur pied à l'occasion de Micro 2010.

Susciter des vocations

Huit institutions du domaine de la microtechnique mettent sur pied la seconde édition de Micro. Cette manifestation aura lieu du 2 au 4 septembre à l'Aula des Jeunes-Rives. Le programme 2010 s'articule autour du thème des technologies vertes et du développement durable.

Micro 10 propose différentes activités pour découvrir les interactions de la microtechnique dans notre quotidien. Souvent apparentée à l'horlogerie de luxe, la microtechnique touche des domaines très diversifiés, dont notamment la téléphonie mobile, la navigation par GPS et l'énergie.

Etablir le dialogue

Micro 10 s'adresse à un large public. Le vendredi après-midi, les organisateurs donneront la parole à des personnalités politiques. A cette occasion, le conseiller fédéral Didier Burkhalter présentera une conférence sur l'innovation. Des interventions spécialisées réuniront les experts de la microtechnique sur différentes thématiques.

Le public est invité à voyager dans le monde de la microtechnique au travers d'expositions et de conférences publiques. Des animateurs des instituts de recherches et des professionnels de la branche seront présents pour accompagner les visiteurs dans leur découverte. Des mini-conférences

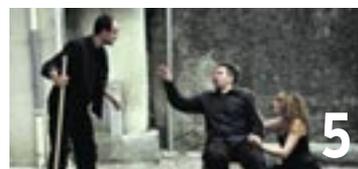
seront également organisées dans l'enceinte de l'exposition pour ouvrir un débat sur l'exploration de la planète Mars et la robotique notamment.

Créer une étincelle

Durant la manifestation, quatre ateliers seront mis sur pied pour les enfants de 4 à 13 ans. Ils ont pour but d'éveiller l'intérêt des plus jeunes. Les différents organisateurs souhaitent «susciter des vocations auprès des enfants». Chaque atelier est gratuit, mais ne peut accueillir qu'une vingtaine de participants. Il est donc conseillé de s'inscrire sur le site www.micro10.ch. Le programme complet de Micro 10 se trouve également sur ce site. (ak)



3 Capa'cité, le salon des métiers, prend possession dès lundi des rues du centre de Neuchâtel.



5 Visites, spectacle et goûter gratuits figurent au programme de la fête des Galeries de l'histoire.



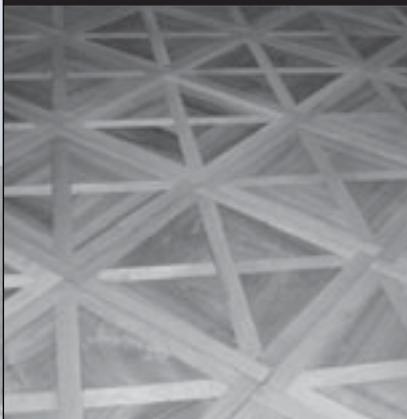
8 Finies les vacances pour le Conseil général qui discutera lundi du réaménagement du quartier de la Maladière.

Les métiers du bâtiment



Stoppa Filis SA
PLÂTRERIE-PEINTURE
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

Falk Frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»



Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

www.falkfreres.com

Dans ce numéro

Etranges espèces

L'artiste français François Riou expose au Muséum d'étranges espèces d'insectes et de mammifères magnifiquement bricolés à partir de matériaux de récupération. Une exposition temporaire qui apporte une touche de fantaisie à l'inventaire en cours de la biodiversité à Neuchâtel.

Page 4

Bienvenue aux Argoviens

Invités il y a une année par les autorités et la population de la ville d'Aarau, les Neuchâtelois accueillent à leur tour les Argoviens samedi 11 septembre pour une journée conviviale qui s'inscrit dans les rapports réguliers qu'entretiennent les deux villes jumelées.

Page 10

Des araignées au Muséum

Le Muséum organise dimanche une journée sur les araignées. Deux spécialistes répondront aux questions du public de 14 à 18h et tenteront de mettre un nom sur les spécimens ou photographies de spécimens qui leur seront apportés.

Une danseuse à Bénarès



La jeune danseuse Olive Lopez est partie se perfectionner à Bénarès, en Inde. Au bénéfice d'une bourse artistique de la Ville de Neuchâtel, cette artiste explique pourquoi elle a interrompu sa carrière professionnelle pour aller apprendre la danse kathak dans la cité sacrée des hindouistes.

Page 16

Le salon des métiers «Capa'cité» prend possession de la ville la semaine prochaine



Après une première apparition en force en 2006, les apprentis descendent à nouveau dans les rues du centre de Neuchâtel pour faire étalage de leur savoir. • Photo: archives

Des apprenants dans la rue

Il aura fallu attendre cinq ans et un détour en 2008 par La Chaux-de-Fonds pour que Capa'cité envahisse à nouveau le centre-ville de Neuchâtel. L'édition 2010 de ce salon des métiers et de la formation professionnelle aura pour thème «Connectez-vous!». Dès lundi et jusqu'à samedi, les apprenants et leurs formateurs montreront au public de quoi ils sont capables dans huit villages éphémères installés au cœur de la cité.

Fort du succès des deux premières éditions organisées en 2006 à Neuchâtel et en 2008 à La Chaux-de-Fonds, le comité d'organisation de Capa'cité a souhaité reconduire l'initiative en organisant la troisième fête des métiers du canton de Neuchâtel. Ainsi, une semaine durant, les jeunes de 8^e et 9^e années de l'ensemble du canton viendront avec leurs enseignants se connecter à la réalité professionnelle et à la formation en entreprise. Ces jeunes, leurs familles, les apprenants, les enseignants, les formateurs, les entreprises, tous seront dans la rue pour témoigner de la richesse des métiers et de la valeur de la formation professionnelle duale en Pays neuchâtelois.

Huit villages

Concrètement, huit «villages» seront ouverts douze heures par jour, entre 8 et 20 heures, du lundi au samedi. Il y aura le village du bâtiment et de la construction, du côté de la rue du Concert, le village vert, à la rue de l'Hôpital et devant l'Hôtel communal, le village de la santé et du social, le village de l'information et le village gourmand, sur la place Alexis-Marie Piaget, le village technique et le village des arts, sur la place du Port, et le village du commerce et de la gestion aux abords du Temple du Bas. Partout, les apprentis seront au boulot; ils pourront faire valoir leurs nouvelles compétences et entrer en contact direct avec plus de 4'000 élèves lancés cinq jours durant dans la capitale à la recherche d'un avenir professionnel.

Le monde change

Capa'cité offre une occasion unique de découvrir des métiers parfois mal connus, de rencontrer celles et ceux qui les pratiquent et d'apprécier leur savoir faire. Cette grande manifestation soutenue par la Ville de Neuchâtel permettra aussi aux

jeunes et à leurs parents de s'informer et de rencontrer les acteurs de la formation et de la vie professionnelle du canton.

Au fil des ans les métiers évoluent, comme changent la technologie et les moyens de communication. Dès lors, l'observation des nouveautés et l'adaptation des formations aux outils renouvelés constituent aussi des défis majeurs pour Capa'cité qui doit tenir compte des plus récentes dimensions techniques dans toute son organisation générale. Avec le slogan «Connectez-vous!», la manifestation veut justement démontrer ses aptitudes aux changements.

Soutiens public et privé

Le comité d'organisation de Capa'cité qui bénéficie du soutien des collectivités publiques comme du secteur privé, s'attend à ce que cette manifestation de grande envergure attire un nombreux public à Neuchâtel. Si tel était le cas, les associations patronales, les formateurs et les écoles professionnelles y verraient la confirmation que leurs efforts en faveur des jeunes Neuchâteloises et Neuchâtelois vont dans le bon sens.



L'artiste François Riou expose un inventaire naturaliste peu commun au Musée d'histoire naturelle

Du naturalisme de grande surface

Le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel propose une exposition sur le thème du « naturalisme de grande surface ». Depuis six ans, le sculpteur François Riou construit un inventaire naturaliste à partir de déchets de notre quotidien. Pour sa première suisse, l'exposition « Espèces en voie d'apparition » compte plusieurs œuvres d'inspiration helvétique. A découvrir jusqu'au 9 janvier 2011.

François Riou a suivi une formation de graveur à l'école Boule, à Paris. Il a travaillé dans le monde de l'architecture et du design. Depuis 2008, son travail sur le « Naturalisme de grande surface » fait le tour de plusieurs grandes villes : Montreuil, Lille, Barbizon et également le Muséum d'histoire naturelle de Rouen. François Riou n'avait encore jamais exposé ses œuvres en Suisse.

Des insectes taillés dans des capsules

François Riou se définit comme un « entomologiste des supermarchés ». Le quotidien et la société de consommation actuelle constituent deux sources d'inspiration pour le



François Riou crée des « espèces » à partir de déchets de notre quotidien issus des supermarchés.

sculpteur. Il collecte plusieurs déchets issus de notre quotidien qu'il transforme ensuite en « espèces ». Ainsi, cartons d'emballage, capsules de boissons gazeuses, gobelets en plastique, bouts de claviers, circuits imprimés provenant de téléphones ou écrans se muent en caméléons, en squelettes, mais également en insectes de toutes sortes. Cet inventaire original présente une biodiversité haute en couleurs qui reflète l'état de notre société de consommation.

Un brin d'humour

« Espèces en voie d'apparition » apporte une touche d'humour aux expositions du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel. L'exposition de François Riou pose un regard décalé sur le monde vivant par rapport à l'exposition de photographies issues de l'inventaire de la biodiversité à Neuchâtel en 2010 et à la nouvelle salle d'entomologie récemment inaugurée. Le Muséum d'histoire naturelle a donc tout naturel-

lement décidé d'exposer les œuvres de l'artiste.

La chaîne alimentaire marchande

Les insectes jouent un rôle très important dans l'équilibre des écosystèmes. Une grande partie de la chaîne alimentaire dépend d'eux: de nombreux vertébrés mangent des insectes pour survivre et ne pourraient exister sans leur présence. Par exemple, les grenouilles sont insectivores. Elles sont à leur tour indispensables à la survie d'autres espèces et ainsi de suite.

Pour ce qui est de la chaîne alimentaire des supermarchés, c'est une autre histoire! Les « espèces »

de François Riou sont confectionnées selon un autre processus: partir de la chaîne alimentaire marchande pour réaliser un Muséum d'histoire naturelle. Le sculpteur représente le monde des vivants à partir de matériaux issus des grandes surfaces. (ak)

« Espèces en voie d'apparition », à découvrir jusqu'au 9 janvier 2011 au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 18 heures.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Jusqu'au 7 septembre, exposition: « Grands formats. Livres d'exception de la BPU ». Ouvert ma-di de 11 à 18h.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 17 octobre, exposition « EXNA 4, Patchwork contemporain suisse et européen ».

Jeudi 2 septembre à 11h15 et dimanche 5 septembre à 14, 15 et 16 heures,



démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Samedi 4 septembre à 16h30, exposition EXNA 4, visite commentée par Caroline Junier en présence de Malou Zryd.

Mardi 7 septembre à 11 heures, exposition EXNA 4, visite commentée par Caroline Junier et Lucienne Hool.

Galerie de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 9 janvier 2011, exposition « Espèces en voie d'apparition », de François Riou. Ouvert du

mardi au dimanche de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 12 septembre, exposition Günter Grass-Bestiarium. Entrée libre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Samedi 4 septembre à 11 heures, visite guidée publique en français. Lundi 6 septembre à 18 heures, Deutsch Club Neuchâtel: « Autour de Günter Grass » avec Gilles Tschudi, en allemand.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 5 septembre au 10 octobre, exposition Evrard, œuvres récentes. Vernissage, samedi 4 septembre de 17 à 20 heures.

Boutique d'information sociale (BIS) (rue St-Maurice 4), jusqu'au 15 septembre, exposition « La violence conjugale c'est... ». Ouvert lu-ve de 8 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures.

Collégiale, jusqu'au 20 septembre, exposition « Justice et dignité humaine ».

Concerts

Chapelle de l'Ermitage, dimanche 5 septembre à 17 heures, concert de l'Orchestre de flûtes traversières Flûor, direction Laure Franssen et Barbara Minder. Œuvres de Mozart, Bizet et musique balinaise. Entrée libre, collecte.

Divers

Caves du Palais (rue des Terreaux 9), du 4 au 19 septembre, exposition organisée par Nature en ville, le Service des parcs et promenades, le Fonds Suisse pour le Paysage (FSP), l'Office fédéral de l'Environnement et Biodiversité Neuchâtel 2010: « La flore sauvage dans la ville ». Permanence à disposition du mercredi au dimanche de 10 à 18 heures pour répondre aux questions. Entrée libre.

L'actualité culturelle

Exposition féline



Sous l'égide de la Société féline Neuchâtel-Jura (SFNJ), plus de 350 chats de toutes races – du Persan au Bengal, du Russe au Van turc – seront présentés au public lors de l'exposition féline internationale des 4 et 5 septembre.

Le refuge de Cottendart exposera également quelques-uns de ses pensionnaires. Après avoir passé eux aussi le contrôle vétérinaire, ils auront droit aux mêmes soins et aux mêmes attentions que leurs congénères de race et peut-être trouveront-ils, parmi les visiteurs, un humain à adopter, car il vrai que ce sont depuis toujours les chats qui nous adoptent, et non le contraire... La SFNJ accueillera cette année Jean-Pascal Ansermoz, écrivain, passionné de chats, qui dédicacera son dernier ouvrage, «Patte bleue et autres histoires de quartier».

Patinoires du Littoral, samedi 4 et dimanche 5 septembre de 10 à 18 heures. Prix d'entrée: adultes Fr. 8.–, AVS/enfants Fr. 4.–, billet de famille Fr. 20.–.

L'Ermitage en fête

Les paroissiens de l'Ermitage invitent la population à venir faire la fête sur

les hauts de Neuchâtel, samedi 4 septembre.

La journée débutera aux environs de 8 heures par le traditionnel petit-déjeuner avec tresse géante et confitures maison. A partir de 9 heures, différents stands de pâtisseries maison, plantes, conserves originales, fruits et légumes, atelier artisanal et bric-à-brac riche en objets divers d'occasion et en livres attendront les visiteurs. Des jeux pour les enfants, une tombola et divers concours agrémenteront la journée. A midi, chacun pourra se sustenter avec des grillades, frites, salades, ramequins, fromages et pâtisseries.

Jardin du foyer paroissial, rue Charles-Knapp 40, samedi 4 septembre de 8 à 18 heures.

Fête de quartier

Samedi 4 septembre, l'Association de quartier Draizes Sans Limite (ADSL) convie les habitants du quartier à un

vide-grenier, suivi d'une soirée festive avec grillades.

Le vide-grenier réservé en priorité aux habitants du quartier aura lieu de 9 à 16 heures à la rue des Brandards (date limite d'inscription 1^{er} septembre par e-mail à ADSL@net2000.ch ou par téléphone au 079 288 72 34).

Dès 18 heures, l'ADSL propose une soirée festive sur le parking de l'immeuble Brandards 19/21 (grillades, salades, pâtisseries et boissons).

Samedi 4 septembre dès 9 heures. Plus d'informations sur

<http://ADSL2000.bloguez.com> ou par téléphone auprès de Yolande Joray, présidente de l'ADSL, au 076 506 23 06 (en cas de mauvais temps, la manifestation sera reportée au 11 septembre. Renseignements au N° de téléphone 1600, rubrique «association»).

La compagnie des Batteurs de Pavés jouera un spectacle pour enfants dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou

Un conte abracadabrant

Un jour de fête et d'animations entièrement gratuites aura lieu dimanche aux Galeries de l'histoire et dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou. A cette occasion, la compagnie des Batteurs de Pavés jouera un pièce intitulée «Le conte abracadabrant». Visites guidées et goûter sont également au programme.

«Cette journée sera l'occasion de découvrir ce lieu sous un angle nouveau», précise Chantal Lafontant-Vallotton, responsable des Galeries de l'histoire. Le public aura l'occasion de prendre part à des visites commentées des maquettes historiques de la ville de Neuchâtel à 13 et 17 heures.

Spectacle pour enfants

La compagnie des Batteurs de Pavés donnera un spectacle pour enfants ce dimanche de 14 à 16 heures dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou. Elle interprétera «Le conte abracadabrant», qui raconte les épopées d'une princesse courageuse et d'un vaillant chevalier. Ce spectacle promet un joli lot de surprises au public.



Des comédiens présenteront un spectacle pour enfants qui raconte les aventures d'une courageuse princesse. • Photo: Joël Verhoustraeten

Théâtre de rue

La compagnie de théâtre de rue Les Batteurs de Pavés a vu le jour en 1999. Cette même année, elle a créé «le Cid errant», une adaptation du Cid de Corneille. Outre de nombreux spectacles pour enfants, la compagnie a mis sur pied bon nombre de productions, dont «Macadam Cyrano» (d'après l'œuvre d'Edmond Rostand) et «Tribulations» (farce autour de Rousseau).

Goûter de fête

Le spectacle pour enfants dépend de la météo. En cas de pluie, il sera annulé. Les visites guidées seront maintenues même en cas de mauvais temps. Un goûter sera proposé aux visiteurs à 15 heures. (ak)

Journée de fête et d'animations aux Galeries de l'histoire, dimanche 5 septembre dès 13 heures. Entrée libre.

Chronique culturelle



Un manoir à Neuchâtel

Elle a tort Zaz de ne pas vouloir d'un manoir à Neuchâtel (et de nous le seriner tout l'été avec une chanson en soi pas mal du tout qui a cartonné dans le top 50) ! Car, avec un pied à terre dans notre ville, cette jeune chanteuse française de talent n'aurait sans doute pas manqué le Festival de jazz d'Auvernier. Et elle y aurait entendu, à côté des têtes d'affiches, d'excellents groupes de chez nous. A commencer par les ensembles «8:30», avec l'inventive saxophoniste Juliane Rickenmann et le pianiste Nicolas Bamberger, «Wambli», avec Yann Altermath à la trompette et Pierre Kuthan à la contrebasse, sans parler du Chaux-de-Fonnier Samuel Blaser. Mais la révélation de ce festival fut à n'en pas douter l'enchanteuse chanteuse albanaise Elina Duni, à la voix de rêve, merveilleusement accompagnée au piano par Colin Vallon. Un pur ravissement que la fraîcheur du soir n'est pas parvenue à refroidir. Chapeau à l'Auvernier Jazz Festival d'avoir réservé une place de choix aux musiciens de chez nous. Un seul regret: il a été difficile de se déterminer entre Auvernier, les Celtes de La Tène et les Jardins musicaux...

Patrice Neuenschwander



PROMOTION!

Les deux ouvrages

25.-

au lieu de 36.-

Archibald Quartier

Un admirateur de la nature

Archibald Quartier devint, après des études en sciences naturelles, inspecteur de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, poste qu'il occupa durant 35 ans. C'est à ce titre qu'il constitua des réserves naturelles et sauvegarda des biotopes. Il fit également un travail considérable en sa qualité de conservateur du musée d'Histoire naturelle dont il assuma le déménagement du Collège latin à l'Ecole des Terreaux-Nord. Les 170 articles dus à sa plume étincelante parus entre 1977 et 1996 dans le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel sont réunis dans ce livre.

188 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Adolphe Ischer

Suivez le guide!

Adolphe Ischer fut d'abord instituteur, puis après l'obtention d'une licence et d'un doctorat ès sciences, fut nommé directeur des études à l'Ecole normale, puis inspecteur des études.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il consacra une bonne partie de sa vie à donner des conférences dans le but de partager son amour de la nature avec les écoliers, les étudiants, les membres du Club jurassien ou ceux du Centre d'éducation ouvrière, qu'il guidait à la découverte des curiosités de notre canton. Il fut aussi rédacteur du Rameau de Sapin et membre de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Ses 127 articles publiés pendant une dizaine d'années dans le Bulletin officiel jusqu'en 1986 sont groupés dans ce livre.

179 pages, format 14,8 cm x 21 cm



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage «Un admirateur de la nature» d'Archibald Quartier au prix de Fr. 18.-.

..... ex. de l'ouvrage «Suivez le guide!» de Adolphe Ischer au prix de Fr. 18.-.

..... **ex. des deux ouvrages au prix promotionnel de 25.- au lieu de 36.-**

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Drame sur le macadam...!

Pierre-Olivier Aragno



Une main crispée sur sa tige de papier, bécotant nerveusement une des extrémités et se hasardant à en brûler l'autre... le nicotinophage, par son aspiration fébrile, tente d'en réguler sa combustion. L'étreinte se poursuit... Les extraits parfumés, envoûtants, de la braise plongent alors dans la gorge de son partenaire. La poudre de tabac en rougit et se consume.

L'enlacement se relâche brusquement, ce plaisir charnel n'est-il point éternel?.. Que se passe-t-il...? Il est l'heure! Le bus arrive! Pour prolonger cette relation buccale encore quelques instants le couple se serre encore plus fort puis soudain impossible de faire marche arrière... la séparation est inéluctable: d'un geste court, précis, presque professionnel, le poignet expulse froidement sa partenaire sur le quai mettant une fin brutale à cette relation fusionnelle.



La tige de papier recroquevillée se retrouve alors dans l'humidité froide du bitume au milieu de dizaines d'autres sœurs agonisantes, parfois encore fumantes... bouscu-

lées, entassées, abandonnées lâchement...

Quel triste spectacle...! Réagissez! Prenez exemple sur ce gentleman qui avant de monter dans le bus endort

délicatement sa compagne d'un instant dans une petite boîte qu'il enfouit ensuite dans sa poche ou alors la dépose dans les réceptacles placés à cet effet dans les aribus... P.-O. A.

La Ville jeune

Plage de Serrières, samedi 11 septembre de 14 à 22 heures, Super naturel: Djs & lives, musique non-stop (prenez vos glacières et vos grils). Uniquement par beau temps, accès libre.

Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), samedi 11 septembre (portes à 23 heures), Super naturel Feat. Tigersushi «We are X» tour: Joakim (Paris/Tigersushi), Principles of Geometry (Paris/Tigersushi), Tigersushi bass system (Paris), video par la Supermafia. Prélocation Petzi: Fr. 15.-/Fr. 10.- avant minuit.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Football corporatif
Mercredi 1^{er} septembre, terrain des Charmettes, 20h15, New Look 91-OS-Stonehage, groupe B.

Football
Mercredi 1^{er} septembre, terrain du Chanet 1, 18h, Xamax-Auvernier, M12-coupe 16^e.
Mercredi 1^{er} septembre, terrain du Chanet 2, 16h, Xamax-Servette, M13.
Jeudi 2 septembre, terrain du Chanet 2, 20h, Xamax-Cressier, vétérans.
Vendredi 3 septembre, nouv. terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, Helvetia-Comète, vétérans.
Vendredi 3 septembre, terrain naturel Pierre-à-Bot, 20h15, Espagnol-La Sagne, 3^e ligue.
Samedi 4 septembre, nouv. terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, Serrières-Colombier, juniors E.

A 10h30, Serrières-Boudry, juniors D.
A 13h, Serrières-Team Littoral juniors C.
A 15h, Serrières-Team Littoral, juniors B.
A 17h30, Serrières II-Marin, 2^e ligue.
Samedi 4 septembre, terrain du Chanet 1, 10h30, Xamax-Serrières, M11.
Samedi 4 septembre, stade de la Maladière, 14h, Xamax-Team Genève-Servette-Carouge, M17.
A 17h, Xamax M21-Moutier, 2^e ligue inter.
Samedi 4 septembre, terrain naturel Pierre-à-Bot, 8h-12h, animation juniors F de Serrières.
Dimanche 5 septembre, terrain du Chanet 1, 11h, Xamax-Azzuri, féminine.
A 15h, Xamax III-Le Landeron, 3^e ligue.
Dimanche 5 septembre, nouv. terrain synthétique Pierre-à-Bot, 13h30, Grmp ASI-Serrières-Gland, juniors A.



A 16h, Serrières I-Liestal, 2^e ligue inter.

Hockey sur gazon
Dimanche 5 septembre, terrain synthétique Pierre-à-Bot, 15h, Neuchâtel HC-HC Olten, LNB.

Rugby
Samedi 4 septembre, terrain de Puits-Godet, 15h, NSRC-Berne, LNB.

Handball
Halle de sport de la Riveraine
Samedi 4 septembre, 7h-23h, tournoi dames et juniors.
Dimanche 5 septembre, 7h-18h, tournoi hommes.

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Vendredi 3 septembre, 20h30, Université Neuchâtel-EHC Thun, match amical.
Samedi 4 septembre, 17h30, Université Neuchâtel-Yverdon-les-Bains, match amical.



Le Conseil général traitera lundi prochain trois demandes de crédit lors de sa séance de reprise

Peau neuve pour le quartier de la Maladière

Le Conseil général se prononcera lundi soir sur un rapport de l'exécutif concernant trois demandes de crédit pour le réaménagement des espaces publics dans le cadre du plan de quartier « CSEM-EPFL-IMT ». Ce rapport est étroitement lié au projet de construction du bâtiment de la microtechnique, « Microcity ».

Pour rappel, « Microcity » sera construit par l'Etat à la place de l'ancien Collège de la Maladière dans le but de développer un pôle de la microtechnique à Neuchâtel. L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) installera son antenne neuchâteloise dans le bâtiment. L'institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel (IMT) verra son nombre de chaires augmenter de moitié. A terme, l'institut comptera douze chaires, basées dans le quartier de la Maladière. (voir édition du 10 mars 2010)

Réaménagement des espaces publics

Le projet de réaménagement des espaces publics doit permettre de renforcer l'image et la qualité de vie du quartier de la Maladière. Pour ce faire, il est prévu d'étendre la zone 30 km/h « Mail » déjà existante à la rue de la Maladière et l'avenue Bellevaux. Une zone de rencontre sera instaurée

au niveau de la rue Marie-de-Nemours. Du côté de la rue de Gibraltar, la vitesse sera abaissée à 30 km/h. Cette réduction de vitesse permettra de diminuer les émissions sonores subies par les riverains en vue de la réalisation du projet « Microcity ».

Travaux à entreprendre

Plusieurs travaux sont envisagés pour réaménager les espaces publics du quartier de la Maladière. En premier lieu, le carrefour du CPLN sera remplacé par un giratoire permettant ainsi de créer une transi-

tion entre le 50 km/h traditionnel et la nouvelle zone 30 Maladière. La rue de la Maladière subira trois changements. Des « portes d'entrée » seront instaurées en début et fin de zone, des zones de traversées piétonnes seront créées et des zones de stationnement longitudinales seront tracées. Au Mail, les principales modifications concernent les traversées et les carrefours. Des rétrécissements de l'espace de circulation devraient notamment voir le jour. La rue Marie-de-Nemours se muera en zone de rencontre. Quant à l'avenue de Bellevaux, elle deviendra une

zone 30. Les travaux de réaménagement seront principalement menés dans sa partie inférieure.

Nouvel éclairage

Le projet de réaménagement des espaces publics sera accompagné par un nouveau concept d'éclairage. Il vise à garantir une ambiance de nuit conviviale et sécurisée ainsi qu'une consommation d'énergie réduite. Le coût nécessaire à la réalisation de l'ensemble du réaménagement des espaces publics se monte à 4,6 millions de francs au total.

Remplacement de véhicules au SIS

Le Conseil général se prononcera également sur un rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit relative au remplacement de trois véhicules lourds d'intervention pour le Service d'incendie et de secours (SIS). Les véhicules lourds représentent la catégorie la plus vieillissante de tout le parc d'engins du SIS. Inscrit à la planification financière 2010-2013, le crédit nécessaire au remplacement de ces trois véhicules se monte à 2'150'000 francs, dont à déduire 1'075'000 francs de subventions attribuées par l'ECAP, via le Fonds cantonal des sapeurs-pompiers. (ak)



Aménagement de la place Numa-Droz

Le Conseil général traitera un rapport de l'exécutif concernant une demande de crédit d'étude pour le projet d'aménagement de la place Numa-Droz. La Ville de Neuchâtel a présenté fin janvier un avant-projet de réaménagement de l'avenue du 1^{er}-Mars à la place Numa-Droz. Soutenu par le Canton, ce dossier a été retenu par la Confédération pour une réalisation prioritaire dès 2011. Pour rappel, l'aménagement de la place Numa-Droz s'inscrit dans le cadre

des projets fédéraux d'agglomération visant à favoriser la mobilité en améliorant les conditions de circulation dans les villes. Dans le but d'établir un rapport qui présentera le projet définitif et la demande de crédit nécessaire à sa réalisation, le Conseil communal sollicite un crédit d'étude de 289'000 francs. Ce montant fait partie des trois millions de francs figurant à la planification financière 2010-2013 pour l'aménagement de la place Numa-Droz.

L'actuel carrefour du CPLN sera remplacé par un giratoire dans le cadre du réaménagement des espaces publics prévu à la Maladière.



Le Conseil général s'attaque à la mise à

La Ville se m

Le Conseil général passera en revue lundi un rapport de l'exécutif concernant la mise à jour du Règlement général de la commune de Neuchâtel, datant du 17 mai 1972. Depuis cette date, la législation cantonale a subi plusieurs modifications importantes. La nouvelle Constitution cantonale, la loi cantonale sur les droits politiques, l'adoption de la loi sur le partenariat enregistré et la loi sur la transparence des activités étatiques ont notamment connu des changements.

Cette évolution rapide de la législation cantonale a des incidences sur la réglementation communale et plus précisément sur le Règlement général de la commune. Dans ces conditions, la présente mise à jour semble inévitable pour donner à la Ville les moyens d'exercer les différentes missions qui lui sont assignées.

ère



L'avant-projet de réaménagement de la place Numa-Droz prévoit de placer un « giratoire » au centre de la place.

jour du Règlement général de la commune de Neuchâtel

net à jour

Un lot de nouveautés

La mise à jour du Règlement s'accompagne de plusieurs nouveautés. Le libellé de certaines dispositions de droit cantonal est repris globalement. Le principe de l'assermentation des membres du Conseil général et du Conseil communal est introduit (voir encadré). La mise à jour prévoit également une nouvelle numérotation. Lors de l'introduction de nouveaux articles, il est possible de procéder à un nouvel agencement de ceux-ci ainsi qu'à la suppression de la référence aux dispositions annulées au fil du temps. Dans le but de faciliter la lecture du Règlement, un titre sera introduit en marge gauche de chaque article. Le Règlement utilisera des termes épicènes et, à défaut, les traits d'union.

Discussion point par point

Le projet de mise à jour a été présenté au Bureau du Conseil général

pour consultation. Ce dernier s'est réuni les 25 février, 22 mars et 21 avril 2010 pour discuter des articles un à un. Le Conseil communal a pris acte de la position du Bureau du Conseil général sur différents points. L'exécutif a également procédé à la correction de son projet quand cela s'est avéré nécessaire.

Préoccupations locales

Le Règlement mis à jour donne droit à la commune de saisir le Grand Conseil au moyen d'une initiative. Celle-ci permet à chaque commune du canton de faire part de ses préoccupations locales au Grand Conseil et surtout de lui soumettre, sous forme de propositions, des idées qui peuvent s'avérer utiles. Ce nouvel article accorde à la commune un statut comparable à celui que la Constitution fédérale reconnaît à chaque

canton à l'égard de l'Assemblée fédérale. La compétence d'exercer ce droit d'initiative de la commune revient donc au Conseil général. Ce dernier pourra soumettre ces suggestions au Grand Conseil sous la forme d'un

« Le Règlement donne droit à la commune de saisir le Grand Conseil au moyen d'une initiative. »

projet rédigé ou d'une proposition générale. Dans le premier cas, la proposition sera traitée comme un projet de loi. Dans le second, elle sera considérée comme une motion populaire. (ak)

 **Assermentation**

La mise à jour du Règlement général de la commune de Neuchâtel prévoit entre autres d'introduire l'assermentation des membres du Conseil général. Une cérémonie d'assermentation des membres du législatif et de l'exécutif serait organisée lors de la passation des pouvoirs des anciennes aux nouvelles Autorités. Lors du serment, le titulaire énumère les engagements qu'il reconnaît prendre et garantir envers la collectivité. L'assermentation concerne déjà une partie du personnel communal comme les fonctionnaires du corps de police ou du service d'incendie et de secours. Le Bureau du Conseil général s'est révélé plutôt mitigé concernant l'introduction de l'assermentation. Lors du vote, trois membres étaient pour et trois étaient contre.



La population argovienne est invitée à venir partager une journée avec les Neuchâtelois

Des Argoviens en visite à Neuchâtel

Les habitants de la ville d'Aarau sont invités le 11 septembre à Neuchâtel pour une journée de découverte. Jumelées depuis 1997, les deux villes ont déjà eu l'occasion de se rencontrer à plusieurs reprises. En 2009, ce sont les Neuchâtelois qui ont fait le déplacement jusqu'à la capitale argovienne. Cette année, c'est au tour des Argoviens de venir découvrir notre cité.

Les Argoviens rejoindront Neuchâtel par la voie ferroviaire. Une fois sur place, ils prendront part à une balade dans la vieille ville. Les personnes à mobilité réduite auront l'occasion de découvrir la cité avec le petit train réservé aux touristes.

Un après-midi à choix

Pour le repas de midi, les visiteurs dégusteront une fondue. Une fois les estomacs remplis, les Argoviens partiront en visite dans différents endroits mythiques de la ville. Cinq activités différentes leur sont proposées. Les adeptes de culture ont pu choisir entre des visites au Laténium, au Muséum d'histoire naturelle et au Musée d'art et d'histoire. Les amateurs de football participeront à une visite en plein cœur du stade de la Maladière. Les



En 2009, une centaine de Neuchâtelois ont participé à des visites dans le cadre d'une journée de découverte en ville d'Aarau.

Argoviens pourront aussi découvrir Neuchâtel depuis le lac à l'occasion d'un tour en bateau.

Délégation argovienne

La journée se terminera par un apéritif aux Caves de la Ville. Une délé-

gation des autorités de la Ville d'Aarau sera présente ainsi qu'une centaine d'Argoviens. Les autorités communales de Neuchâtel et quelques membres du Conseil général seront aussi de la partie. La Chancellerie de la Ville a également fait appel aux Neuchâtelois qui avaient

fait le déplacement l'année passée. Cinquante d'entre eux participeront à cette journée de découverte. L'an passé, ils avaient pu visiter notamment le Musée d'art et le Muséum après avoir partagé pour certains le repas de midi dans une famille d'accueil. (ak)



Les eaux usées des communes de l'ouest du Val-de-Ruz seront traitées par la STEP de Neuchâtel

L'ouest du Val-de-Ruz raccordé à la Ville

Le raccordement des communes de Geneveys-sur-Coffrane, de Coffrane, de Boudevilliers et de Valangin à la STEP de la Ville de Neuchâtel sera inauguré le 13 septembre au château de Valangin. A partir de cette date, les eaux usées des quatre communes de l'ouest du Val-de-Ruz seront traitées par la Ville.

Les quatre communes concernées se préoccupaient de l'avenir de leurs stations d'épuration des eaux. Ne répondant plus aux exigences actuelles, les trois STEP communales devaient être renouvelées. Depuis 2004, les quatre communes de l'ouest du Val-de-Ruz se sont associées pour trouver une solution commune pour leurs installations.

Solution avantageuse pour tous

La solution consistant à rénover les trois stations d'épuration du Val-de-

Ruz a vite été écartée. L'importance des travaux à mettre en œuvre aurait coûté trop cher. Les communes ont ensuite envisagé de tout centraliser à Valangin, dans une seule STEP. Cette solution a également été abandonnée par manque de terrain à Valangin. Une solution avantageuse s'est alors profilée à l'horizon : demander à la Ville de Neuchâtel si sa station d'épuration était en mesure de traiter les eaux usées de ces quatre communes. Avec l'accord des autorités et une fois les crédits votés dans les quatre communes, les travaux ont pu commencer le 3 juin 2009.

Fermeture des STEP

Les STEP de Boudevilliers et de Valangin ont fermé définitivement le 16 juin. Les eaux de Boudevilliers sont acheminées depuis sa STEP jusqu'au réseau de Valangin. A la STEP de Valangin, la fermeture d'une vanne d'entrée a permis de dériver les eaux

vers la nouvelle conduite qui rejoint le haut de Neuchâtel via un ancien aqueduc, construit entre 1865 et 1866 sous l'égide de l'ingénieur Guillaume Ritter. Les eaux parcourent ainsi 3,4 kilomètres, dont 2 à travers ce fameux aqueduc. Les travaux de la branche de Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane seront terminés début septembre.

Travaux communs

«D'autres partenaires ont profité des travaux de raccordement des quatre communes pour renouveler leurs infrastructures», commente Didier Gretillat, ingénieur communal adjoint, en charge du projet. La Ville a ainsi étendu son réseau d'assainissement en système séparatif et a renouvelé ses conduites de transport et de distribution d'eau potable. Depuis 1898, une source à Valangin approvisionne la commune d'Hauterive en eau potable. La demande en eau ne cessant d'aug-

menter, Hauterive a décidé de remplacer la conduite centenaire par une nouvelle, plus grande. La commune a donc anticipé sa rénovation en posant une nouvelle conduite dans le même tracé que celui utilisé pour l'acheminement des eaux usées des quatre communes. L'organisation commune de l'ensemble des travaux a permis à chaque partie de faire des économies.

Des frais partagés

Les STEP des petites communes ferment les unes après les autres. Elles ne fonctionnent pas de manière optimale de par leur vétusté et par manque de personnel qualifié. Une station d'épuration demande beaucoup d'entretien. Grâce à ce projet commun des communes vaudruziennes, les frais de traitement pourront être répartis entre les différentes localités qui seront toutes gagnantes grâce à la réduction des coûts. (ak)

A propos...



Une année d'essai

Le départ anticipé de Moritz Leuenberger du Conseil fédéral nécessitera l'élection d'un vice-président du Gouvernement. Jugée superflue dans une première phase, cette nomination est aujourd'hui devenue incontournable en raison des implications politiques qu'elle génère à court terme. Les Bureaux des Chambres fédérales ont ainsi tranché pour éviter une vacance de deux mois. Sur le plan protocolaire, on constate qu'une fonction a priori insignifiante, sinon secondaire, peut retrouver des couleurs, en l'occurrence celle de la reconnaissance. La vice-présidence permet aussi à celles et ceux appelés à occuper une fonction présidentielle de s'initier et ensuite instrumentaliser les moyens disponibles.

Si votre engagement associatif, politique ou administratif est au point mort, n'hésitez pas à franchir ce pas ! La fonction de vice-président promet de rapides promotions...

Rémy Voirol

Taille des arbres, arbustes, haies

Le Service des parcs et promenades rappelle aux propriétaires qu'en application de la loi fédérale sur la circulation routière et de l'article 14 du règlement de police de la Ville de Neuchâtel, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Les arbres ou haies dépassant la limite cadastrale de votre propriété devront être taillés **d'ici au 30 septembre**, de manière à laisser un espace libre de 2.50 m au-dessus d'un trottoir ou d'un chemin piétonnier et de 4.50 m au-dessus d'une chaussée. Passé ce délai, les branches hors gabarit seront coupées à vos frais.

Le Service des parcs et promenades se tient à votre disposition pour vos demandes d'autorisation d'abatage ou d'élagage d'arbres ou de haies. (tél. 032 717 86 60), e-mail : parcs_et_promenades.neuchatel@ne.ch Internet, lien vers le règlement d'aménagement communal : <http://www.2000neu.ch/index0.php?id=968>

La Ville officielle

Parlement de la Ville

Quatre rapports au menu

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire **lundi 6 septembre 2010 à 19h30**, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la séance est le suivant :

Rapports du Conseil communal

10-015 Rapport du Conseil communal, concernant trois demandes de crédit pour le réaménagement des espaces publics dans le cadre du plan de quartier «CSEM-EPFL-IMT».

10-016 Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit d'étude pour le projet d'aménagement de la place Numa-Droz.

10-017 Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit relative au remplacement de trois véhicules lourds d'intervention pour le Service d'incendie et de secours.

10-012 Rapport du Conseil communal, concernant la mise à jour du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 17 mai 1972.

Autres objets

10-301 Motion du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée «Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local».

10-601 Interpellation du groupe socialiste par M^{me} Hélène Perrin et consorts, concernant les jours d'ouverture de la Bibliothèque publique et universitaire.

10-602 Interpellation du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, sur la (non-) utilisation des cuisines de l'institut La Salle.

10-501 Postulat du groupe PLR par M^{me} Amélie Blohm Gueissaz et consorts, intitulé «Un maillon indispensable doit être fiable».

10-603 Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts,

intitulée «Nouvel arrêt de bus aux Fahys : y a-t-il un pilote dans le trolley?».

10-604 Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Yves Froidevaux et consorts, intitulée «Projet d'aménagement de la place Numa-Droz – un projet d'avenir!».

10-302 Motion du groupe UDC par M^{me} Maria Angela Guyot et consorts, intitulée «Pour une transmission rapide de l'information au Conseil général».

10-606 Interpellation du groupe UDC par M. Sylvain Brossin, au sujet de la communication dans le domaine des festivités du «Millénaire».

10-502 Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs».

10-303 Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Pour une meilleure efficacité de l'éclairage public grâce aux LED».

10-401 Proposition du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Pour un changement du système de rentes des Conseillers communaux retraités».

10-607 Interpellation du groupe UDC par M. Luciano Bocchi, intitulée «Naturalisation à Neuchâtel : à la tête du client...?».

10-304 Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable».

10-608 Interpellation des groupes PopVertsSol et socialiste par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée

«Non à l'exploitation grâce à nos impôts!».

10-305 Motion du groupe socialiste par Mme Martine Docourt et consorts, intitulée «Tout ce qui brille n'est pas de l'or».

10-503 Postulat du groupe PLR par M. Philippe Etienne et consorts, intitulé «Pour une température économe».

10-504 Postulat du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel, concernant la promotion des économies d'énergie électrique.

10-611 Interpellation du groupe PLR par M^{me} Amélie Blohm Gueissaz et consorts, concernant le projet des Cadolles.

10-612 Interpellation de M. Pascal Helle et consorts, intitulée «Pour une rue du Seyon vraiment piétonne».

10-306 Motion des groupes socialiste et PopVertsSol par MM. Matthieu Béguelin, Pascal Helle et consorts, intitulée «Dialogue nocturne».

10-613 Interpellation (dont l'urgence est demandée) du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin, et consorts, intitulée «Police partout, animation nulle part?».

10-402 Proposition (dont l'urgence est demandée) par MM. Jean-Charles Authier, Jonathan Gretillat et Christian van Gessel, intitulée «Commission spéciale liée à la politique immobilière et du logement».

10-614 Interpellation (dont l'urgence est demandée) du groupe UDC par M^{me} Maria Angela Guyot et consorts, intitulée «Le Millénaire de la Ville de Neuchâtel : des festivités pour unir la population et non pour en heurter gratuitement la sensibilité».

10-307 Motion du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée «Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau».

Neuchâtel, le 18 août 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

La chronique multimédia de...

Une bonne vieille baston en deux dimensions

Adrien Iseli



Une jolie petite surprise se cache dans les magasins en ligne de Microsoft et de Sony depuis le 25 août dernier. Shank, un « beat'em all » nerveux et hyper typé en deux dimensions, surprend par son univers digne des plus grandes bandes dessinées américaines et sa violence démesurée.

Disponible sur Xbox live (1200 Microsoft Points) et Playstation Store (22 francs), Shank est un véritable ovni dans un monde où les jeux vidéo sont envahis par la trois dimensions. Réalisé entièrement en deux dimensions, ce titre nous ramène quelques années en arrière où les « beat'em all » régnaient en maître dans les salles de jeux d'arcade. Et quel bonheur. Un brin de folie nostalgique aussi bien conçu ne peut pas nous faire de mal.



Vous incarnez Shank, un homme de main trahi par le clan mafieux dont il était membre. Il n'a plus rien. Sa compagne tant aimée a été enlevée et il est laissé pour mort par ses assaillants. Ragaillard et très en colère, il va tout faire pour se venger et retrouver son amoureuse. Synopsis assez basique somme toute mais qui sonne juste dans cette aventure digne d'un film de Tarentino. Mais il n'est pas

tout seul dans sa quête : une tronçonneuse, des couteaux, des pistolets et d'autres armes de destruction massive sont du voyage. Voilà un terrain de jeu superbe pour Shank, qui doit combattre de multiples hommes de main, accomplir plusieurs séquences de plates-formes et anéantir plusieurs boss. Douze niveaux sont au menu pour une durée de vie d'environ trois à quatre heures. Ce n'est pas énorme,

mais le rapport qualité/prix est tout bonnement indiscutable. Un mode coopératif est également prévu pour prolonger agréablement l'expérience.

Bien éloigné de certains jeux en trois dimensions mal faits, Shank bénéficie d'un design proche des comics book américains particulièrement abouti. Les personnages ressemblant à des loups des temps modernes contrastent admirablement avec des décors de fond de toute beauté. L'animation n'est pas en reste et votre héros répond au doigt et à l'œil à vos commandes. Les gerbes de sang illuminent les combats et accentuent l'effet excessif de ce titre, n'en déplaise à certains politiques en mal de notoriété.

Malheureusement, le soft pêche par un manque de renouvellement et par un gameplay qui aurait mérité un traitement plus audacieux. C'est relativement répétitif et la difficulté n'est pas toujours idéalement dosée. Certains boss sont carrément pervers et mettent votre patience à rude épreuve.

A.I.

A travers l'histoire



A Neuchâtel, les maraîchers venaient autrefois livrer leur marchandise par le lac et la vendait par commodité à proximité immédiate des grèves. Suivant l'évolution du rivage, le marché a d'abord eu lieu à la Croix-du-Marché avant de s'avancer jusqu'à la place des Halles où il se tient encore aujourd'hui. Au début du XX^e siècle, les vendeuses de fruits et de légumes, provenant du Vully ou du Seeland, étaient couramment désignées sous le nom de marmettes. Elles aimaient le marché en vantant à grand cri aux acheteurs potentiels la qualité de leur marchandise (carte postale du début du XX^e siècle, Musée d'art et d'histoire). Vincent Callet Molin.



Enquêtes publiques

Demande du Service des forêts de la Ville de Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'aménagement de pistes pour machines de débardage dans la forêt de Chaumont, articles 15224 et 15225 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont.

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à Peseux (Lidia Renzo & Pascal Stirnemann SA), d'un permis de construire pour la création de balcons et la modification de lucarnes en toiture de l'immeuble 35a, rue de l'Evoles, article 15031 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Eric Tavel.

Demande de la copropriété des Trois-Portes, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 48, rue de l'Evoles, article 11337 du cadastre de Neuchâtel.

Les plans peuvent être consultés du 3 septembre au 4 octobre 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^{ème} étage

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera les:

- **mercredi 29 septembre**
- **vendredi 29 octobre**
- **mardi 30 novembre**
- **vendredi 17 décembre**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'environnement



Enquêtes publiques

Demande de Madame Suzanne Strauss, d'un permis de construire pour l'installation d'une terrasse en toiture de l'immeuble 2, rue Auguste-Bachelin, article 3451 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Madame et Monsieur Sophie Erard & José Schüll, architectes au Landeron (Atelier d'architecture G. Perrenoud-Erard-Schüll), d'un permis de construire pour la création d'un accès commun aux immeubles 16-18 et pour l'aménagement de places de parc au chemin des Carrels 18, articles 9770, 8124, 8125 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jean-Bernard Deillon.

Demande de Monsieur Riccardo Chieppa, architecte à Marin (Ad'A architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement du sous-sol de l'immeuble 93, rue du Clos-de-Serrières, articles 11870 et 11871 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées FECPA.

Demande de Monsieur Daniel Porret, architecte à Saint-Blaise, d'un permis de construire pour la transformation intérieure et la modification d'ouvertures en façade sud de l'immeuble 14, rue de la Côte, article 6762 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur François Götz.

Demande de Monsieur Marcel Neuhäus, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'agrandissement d'un bâtiment scolaire 2, rue du Crêt-Taconnet, articles 16068 et 14834 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation Neuchâtel Junior Collège.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour la création d'une surface commerciale (changement d'affectation) et la rénovation des façades de l'immeuble 7, rue des Draizes, articles 10593 et 12119 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société FidFund management SA.

Demande de la Société Viteos SA, d'un permis de construire pour l'installation d'une station transformatrice à la rue de Maillefer (11), article 14448 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Philippe Marguerat, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 121, chemin de Maujobia, article 10822 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Cédric Bart, architecte à Chez-le-Bart (Bureau ECN SA), d'un permis de construire pour la transformation et la création d'un appartement et l'installation d'un ascenseur dans l'immeuble 8, rue J.-L.-Pourtalès, article 2358 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Rolin Wavre.

Demande de Monsieur Richard Doyat, d'un permis de construire pour l'installation d'un poêle à bois et d'un canal de fumée au chemin des Quatre-Ministres 32, article 12670 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Claude Fornachon, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la construction d'un balcon en façade sud de l'immeuble 38, rue du Rocher, article 2827 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Henri-F. Delvecchio.

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Neuchâtel (IneXt architecture), d'un permis de construire pour la rénovation et le changement partiel d'affectation de l'immeuble 15, chemin de la Torrée, article 8681 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Madame Nathalie Gatschet.

Demande de Monsieur Léo Cuche, architecte à Neuchâtel (Bär SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'un chalet 28, chemin de la Torrée, article 10154 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Madame Manon Béguin.

Demande de Monsieur Ziad Kazan, architecte à Lausanne (Krüger &



Echos

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par MM. Olivier Arni, directeur de l'environnement et Alain Ribaux, directeur du développement économique, à la partie officielle de la manifestation placée sous le thème de la «microtechnique au service de l'homme et de son environnement».

■ Durant la période estivale, le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Christina et François Gacond-Berger, Yvette et Jacki Fauquel-Papaux, Carmela et Agostino Pirazzi-Piapi, à l'occasion du 50^e anniversaire de leurs mariages, à M^{mes} et MM. Jeannine et Joseph Clerc-Bolle, Marlise et Paul André Prysi-Schmocker, Simone et François Petitpierre-Baudraz, Jeannette et Gilbert Tavel-Pête, Josette et Gilbert Mermod-Cornu, à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages, à M^{mes} et MM. Lisette et Gottfried Stauffer-Herren, Jeannine et Louis Veillard-Dörfliger, Simone et Jean Berset-Progin à l'occasion du 60^e anniversaire de leurs mariages et à M^{me} et M. Charlotte et Gustave Junod-Geiser, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.

Kazan Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation, la rénovation et l'agrandissement mineur de l'immeuble 56, rue des Usines, article 12903 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Philip Morris SA.

Demande de la Société Coopérative d'habitation les Rocailles, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 25, chemin des Valangines, article 7291 du cadastre de Neuchâtel.

Les plans peuvent être consultés du 27 août au 27 septembre 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Programme cinéma pour la semaine du 1^{er} au 7 septembre

APOLLO 1 032 710 10 33

SALT
2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 17h45, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Live Schreiber, Angelina Jolie.
De Phillip Noyce.

APOLLO 2 032 710 10 33

PIRANHA - 3D
1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Eli Roth, Christopher Lloyd.
De Aja Alexandre.

APOLLO 2 032 710 10 33

SHREK, IL ÉTAIT UNE FIN - 3D
8^e semaine. Pour tous, sug. 7 ans.
VF me au ma 16h. De Mike Mitchell.
Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33

BÖDÄLÄ - DANCE THE RHYTHM
2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VO CH-all. s-t fr. me au ma 18h15.
Acteurs: Lukas Weiss.
De Gitta Gsell.

APOLLO 2 032 710 10 33

TOY STORY 3 - 3D
5^e semaine. Pour tous, sug. 7 ans.
VF sa/di 13h45.
De Lee Unkirch.
Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33

LE BRUIT DES GLAÇONS
2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h, 20h30, je/ve/lu/ma 16h.
Acteurs: Jean Dujardin, Albert Dupontel.
De Bertrand Blier.

APOLLO 3 032 710 10 33

MARMADUKE
3^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me, sa/di 15h15.
Acteurs: Jeremy Piven, Amanda Seyfried.
De Tom Dey.

APOLLO 3 032 710 10 33

KNIGHT & DAY
6^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Cameron Diaz, Tom Cruise.
De James Mangold.
Dernières séances.

ARCADES 032 710 10 44

AVATAR: SPÉCIAL ÉDITION - 3D
1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h15.
Acteurs: Sam Worthington, Sigourney Weaver.
De James Cameron.

ARCADES 32 710 10 44

SEXY DANCE 3 - 3D
3^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, 17h45.
Acteurs: Sharni Vinson, Adam G. Sevani.
De Jon Chu.

BIO 032 710 10 55

INCEPTION
7^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Ellen Page.
De Christopher Nolan.

BIO 032 710 10 55

L'ARBRE
4^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 15h45, 18h.
Acteurs: Charlotte Gainsbourg, Marton Csokas,
Morgana Davies.
De Julie Bertuccelli.

REX 032 710 10 77

UNITÉ SPÉCIALE
3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Sylvester Stallone, Mickey Rourke,
Bruce Willis.
De Sylvester Stallone.

REX 032 710 10 77

KARATE KID
3^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs: Jaden Smith, Jackie Chan.
De Harald Zwart.

REX 032 710 10 77

L'ÂGE DE RAISON
4^e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Sophie Marceau, Jonathan Zaccâi,
Marton Csokas.
De Yann Samuel.
Derniers jours.

STUDIO 032 710 10 88

TAMARA DREWE
2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 15h30, 17h45, 20h30.
Acteurs: Gemma Arterton, Dominic Cooper.
De Stephen Frears.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Délégué au développement durable, permanence les jeudis de 15h à 18h. Section de l'urbanisme (fbg du Lac 3), tél. 032 717 76 75.

Discobole, rue des Moulins 21 (location de CD): ouvert mardi-mercredi-vendredi de 14h à 18h30; samedi de 9h à 11h30.

Dispensaire des rues (rue Fleury 22), tél. 032 721 10 25, soins infirmiers, médicaux, paramédicaux, douche, etc., lundi 14h à 18h, mercredi 14h à 18h, vendredi 14h à 16h.

Drop-In - Drogue-Toxicomanie, centre d'information, de prévention et de traitement (rue des Fausses-Brayes 5), ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h, tél. 032 724 60 10, fax 032 729 98 58.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 5 septembre

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte paroissial avec sainte cène, installation du pasteur Christophe Allemann et au revoir de la pasteur Carmen Burkhalter. Vente de fruits TerrEspoir à la sortie. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16 à 18h, samedi de 11 à 13h (expo: villes de lumière).

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 5. September 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchengemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer de Vattel): je 2 septembre à 19h30, prière du soir à La Chau-de-Fonds. Di à 9h45, messe à La Chau-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... un moment de relax...



Ghielmetti
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ pour l'avenir des enfants



© Jaldon / Tdh

- Oui, je souscris un parrainage solidarité en faveur des enfants**

Je verserai chaque mois:

Fr. 30.- Fr. ____

Veillez m'envoyer la confirmation de mon parrainage et les bulletins de versement.

- Je souhaite recevoir plus d'informations sur les parrainages

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Date _____

Signature _____

Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél 021/654 66 66 • fax 021/654 66 77
E-mail: info@tdh.ch



aide à l'enfance - www.tdh.ch



Annonce gratuite



Olive Lopez a remporté le séjour pour artiste en Inde mis au concours par la Ville de Neuchâtel

Apprendre la danse kathak à Bénarès

Olive Lopez, 23 ans, a grandi à Cortaillod. A 18 ans, elle est entrée dans une prestigieuse école de danse de Rotterdam où elle a appris son métier. Avant même la fin de ses études, elle a été engagée dans une compagnie professionnelle de Groningue. Pourtant, ce fulgurant début de carrière la laisse un peu sur sa faim. La danse est un art et pour la pratiquer comme tel il faut avoir quelque chose à dire... La jeune femme décide de faire un break pour voyager et s'enrichir d'expériences de vie au contact d'autres cultures. Grâce à une bourse de la Ville de Neuchâtel, elle va passer quatre mois à Bénarès, en Inde, pour apprendre la danse kathak.

Olive Lopez, Qui êtes-vous? Quel est votre parcours? Votre formation?

Petite fille d'immigrés, je suis d'origine espagnole et italienne. Je suis l'aînée de trois filles et grâce à mes parents, j'ai fait connaissance très jeune avec la danse de manière festive. J'ai appris le rock avec les Dynamics Dandies jusque vers 12 ans puis je suis entrée dans la compagnie junior TNT dirigée par Manu Accard, directeur artistique de l'école Résodanse, à Prébarreau, et j'y ai appris le hip-hop, la salsa, le jazz et la danse moderne. J'ai étudié la danse classique avec Marina Grandjean et Michael Hartmann et j'ai suivi des cours de danse moderne Graham à Berne avec Anne-Marie Parekh. J'ai également fait partie de la compagnie «No Name» de Rose-Marie Trusendi. Parallèlement, j'ai obtenu une maturité en arts visuels au



Olive Lopez a souhaité partir à Bénarès pour accumuler des expériences et s'enrichir au contact d'une autre culture.

fallait s'exiler. J'ai eu la chance d'être admise sur audition dans la Rotterdam Dance Academy où j'ai étudié quatre ans. Dès la 2^e année, j'ai pu effectuer des stages dans différentes compagnies professionnelles. J'ai par exemple dansé un solo imaginé par le chorégraphe israélien Itzik Galili qui faisait partie d'un projet mis en place par la ville de Fürth en Allemagne en mémoire de 33 orphelins juifs exterminés pendant la guerre... Durant la 4^e année d'école, j'ai été engagée comme danseuse professionnelle par le chorégraphe Stephen Shropshire qui dirige la compagnie Noord Nederlandse Dans à Groningue avec qui j'ai travaillé avec bonheur un an et demi, jusqu'à cet été.

« Il faut vivre la vie pour ne pas mentir au public. »

Pourquoi décidez-vous de renoncer si rapidement à un super job dans une compagnie professionnelle?

J'ai dû faire face à un conflit moral. Passer chaque jour dix heures à travailler intensément dans un studio était épuisant et me prenait complète-

ment. J'ai ressenti le besoin de faire un break pour progresser intérieurement, pour pouvoir aller plus loin. La danse est un art et pas seulement un métier pour gagner sa vie. Shanna Lafleur affirme qu'il faut être athlète pour danser mais artiste pour être danseur. Pour tenter de devenir artiste, il faut que je m'enrichisse au contact d'autres cultures et que j'accumule des expériences de vie. Alors peut-être que j'aurai quelque chose à dire, un message à transmettre par la danse à travers mon corps. Je pense que quatre années d'école suffisent pour apprendre un métier et gagner sa vie mais cela ne suffit pas pour devenir danseuse. Il faut vivre la vie avant de pouvoir l'exprimer sur scène et ne pas mentir au public. J'ai besoin d'être cohérente avec moi-même et de pouvoir défendre ce que je fais. Et cette recherche de sens et de cohérence passe par une pause...

Qu'est-ce qu'un séjour de quatre mois en Inde peut vous apporter dans cette optique?

J'ai beaucoup de respect pour l'Inde et m'intéresse depuis toujours au yoga et à l'ayurveda qui tentent la synthèse de l'esprit et du corps. A Bénarès, j'aimerais apprendre la danse kathak. Le kathak est une des danses classiques de l'Inde. D'origine sacrée, cette danse parle des dieux.

Elle est narrative contrairement à la danse moderne plutôt abstraite. Le danseur de kathak raconte une histoire à travers les mouvements rotatifs de ses mains et de ses poignets. Il dialogue avec les musiciens dans une sorte de jeu de questions-réponses.

Bénarès est-elle la ville adéquate pour se familiariser avec cette forme de danse indienne?

Oui, sans doute car on y pratique un style de kathak unique en Inde. On dit de Bénarès que c'est la Jérusalem de l'Extrême-Orient. C'est donc l'endroit idéal pour quelqu'un comme moi qui est passionnée par la spiritualité et les religions et leur influence sur les gens et leur façon de penser. La spiritualité est très importante dans la danse qui est sans doute née il y a longtemps de pratiques rituelles sacrées. Danse et spiritualité sont pour moi intimement mêlées.

Et pour l'année prochaine, quels sont vos projets?

Si je peux faire profiter Neuchâtel de mon séjour en Inde sous forme de



spectacle ou de stages, je le ferai. Je voudrais partager mes expériences indiennes. Après, j'aimerais perfectionner mon hip-hop à New-York et sentir l'atmosphère de cette ville. La manière de vivre et de penser en Amérique du Sud m'intéresse aussi beaucoup. A terme, j'aimerais devenir chorégraphe. Mais pour cela, je dois encore beaucoup danser avec d'autres chorégraphes afin d'apprendre le métier... Quoi qu'il en soit, la danse va me coller à la peau toute ma vie et j'ai encore tellement de choses à apprendre et à développer...

Patrice Neuenschwander



Lycée de Rougemont. Mon travail de maturité consistait en une chorégraphie créée pour un trio sur une musique flamenco de Paco de Lucia.

Et ensuite, à 18 ans, vous quittez la Suisse?

J'ai compris rapidement que pour devenir danseuse professionnelle, il